

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE L'UFR STAPS DIJON SEANCE DU 7 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de M. Lionel CROGNIER, Directeur de l'UFR STAPS.

Liste d'émargement ci-jointe

Après vérification du quorum la séance est ouverte à 18 H 15 (24 votants).
Mme Tania CARNET est nommée secrétaire de séance.

I – PROCES VERBAL SEANCE DU 31 MAI 2021

Le PV du conseil du 31 mai 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

II – INFORMATIONS GENERALES

1 - Rentrée 2021 : une rentrée universitaire « presque normale »

Un premier point est fait sur la rentrée 2021-2022. En STAPS, la rentrée a été progressivement organisée depuis le 1er septembre avec un accueil par filières. **La rentrée se fait à 100%, sans jauge, avec aération des salles et maintien des gestes barrières.** Nous conservons les précautions de la fin d'année dernière dans les APSA.

Au plan national, le PASS Sanitaire n'est pas obligatoire pour les activités de l'université mais il peut être exigé pour les mises en stage, auquel cas, les étudiants ne pourront échapper à la présentation de leur document.

Néanmoins, nous cherchons à être attentifs aux questions d'ordre humain, tant pour les étudiants que pour les personnels. A l'avantage de tous, la présence du « vaccinodrome » de la ville de Dijon déplacé à quelques pas de l'Ufr Staps, dans la salle Multiplex.

Aussi, un document dit « foire aux questions » (FAQ) a été préparé par la DGEIP. Il recense la plupart des questions/réponses posées. Pour les stages, la règle définie par la structure d'accueil s'impose.

2 - Effectifs des étudiants

A ce jour, **2464 étudiants** sont inscrits (dont 280 étudiants en Grèce, 245 en DU environ, 344 au Creusot). Parmi ces étudiants, nous avons **113 alternants** pour l'instant (contre 53 l'an passé et 18 l'année 2019) soit une augmentation de plus de 100%. Il faut souligner la qualité du travail réalisé par M. Laurent Jaillet que nous remercions, aidé des responsables de promotion. Après un tuilage, M. Jaillet sera progressivement remplacé par Mme Lucie Duthu qui vient du service de formation continue de santé (UMDPCS), M. Jaillet reste Ingénieur du SEFCA pour assurer une tâche plus transversale.

M. Jaillet prend la parole et précise qu'à l'UFR STAPS un étudiant sur 12 est un apprenti. M. Jaillet indique que des efforts importants ont été faits sur l'adaptation pédagogique et l'accueil des alternants. Pour l'instant, 40 jeunes cherchent encore une alternance et une entreprise. M. Jaillet donne la répartition des apprentis par promotion. De plus en plus, les employeurs et les clubs sportifs reconnaissent les formations STAPS comme des formations professionnalisantes.

M. Bouchet précise qu'il y a une augmentation du taux d'insertion professionnelle grâce à l'alternance. Le secteur du sport est très porteur actuellement.

La filière APAS commence à tirer profit du dispositif et nous avons bon espoir que l'Etat poursuive ses aides, véritable effet d'aubaine pour les étudiants, les entreprises et l'université.

En résumé, au plan des effectifs, l'UFR STAPS compte 2464 étudiants inscrits pour cette rentrée.

L1 pour DIJON : 274 NEO STAPS - 36 STAPS LAS

L1 pour LE CREUSOT : 155 NEO STAPS - 15 STAPS LAS

Sur ces 2464 étudiants, 280 sont inscrits en Grèce, 245 sont en D.U. et 344 sont au Creusot. Ces chiffres sont provisoires.

3 – Bilan Parcoursup

La parole est donnée à M. Lelièvre. Le bilan est très mitigé. L'algorithme Parcoursup était encore façonné « ancienne formule ». Plusieurs imperfections ont été mises à jour notamment dans le fait qu'il y a eu une très grande volatilité dans la classification des étudiants AGIL. M. Lelièvre indique que le dispositif AGIL vise essentiellement des étudiants en difficulté

Pour le Creusot, M. Leca confirme ces difficultés. Au final, il indique qu'il y a eu une cohérence et un certain équilibre s'est fait entre le nombre de places ouvertes dans le dispositif AGIL et le nombre de demandes. Il est précisé que AGIL vise des étudiants motivés et volontaires et pas forcément des étudiants en difficulté.

M. Lelièvre indique que depuis ces 15 derniers jours, il y a eu 30 abandons, ce qui nécessite des rappels de fin de liste. Or, ce sont des étudiants en difficulté qui doivent intégrer le dispositif AGIL, sauf qu'il n'y a plus une seule place.

Cela apporte de fait une gestion des groupes compliquée, surtout si l'on ajoute la gestion du dispositif PASS/LAS. De nombreuses réformes sont venues se greffer, PARCOURSUP, AGIL, PASS/LAS... c'est un travail fin pour constituer des groupes et proposer une bonne gestion pédagogique des groupes.

4 - Nouveautés à souligner

Au niveau des formations, deux éléments sont à noter :

- Poursuite de la réforme du recrutement dans les études médicales (**PASS-LAS**). Les résultats ont produit 3 reçus en LAS STAPS.
- Ouverture d'un **DEUST Métiers du Football bi-qualifiant** (BMF et Deust), proposé exclusivement en alternance (30 D1). M. Crognier adresse ses remerciements à Guillaume Perreau-Niel pour le travail accompli et son engagement dans ce nouveau diplôme. M. Jaillet l'a accompagné dans les nombreuses réunions préparatoires avec la FFF.

5 - Bilan des recrutements RH pour la rentrée de septembre 2021

Le changement de responsable administrative sera acté le 13 septembre 2021. Mme Catherine Lhuillier, actuellement en poste au SEFCA, succédera à Mme Tania Carnet qui fait valoir ses droits au départ en retraite après 40 ans de service dont 10 ans passés à l'Ufr Staps. Un grand merci à Tania pour la décennie passée à gérer l'Ufr Staps avec les équipes.

La bonne stabilité des équipes au niveau des personnels contractuels (enseignants comme BIATSS) est un point important à souligner.

Mme Amandine Chirade, en poste au service de scolarité, reçue au concours de SAENES est affectée au service de scolarité de l'UFR de Pharmacie. Elle est remplacée pour cette rentrée par un personnel contractuel (M. Pierre Lelièvre).

Stéphane Lafoy a été reçu au concours : il est recruté comme personnel TECH en visio.

Trois recrutements sur quatre ont été réalisés au niveau des Enseignants et Enseignants Chercheurs (Carole Cometti-Bonhomme en tant que MCF pour CAPS-CEP; Alexia Fournier pour PsyDrepi; Natacha Vouaux PRAG sur un poste Athlétisme). M. Gary Maillard (PRCE), nommé à l'ENS de Voile (Quiberon) n'a pas pris son poste qui sera remis au concours l'an prochain.

6 - Bilan des DOM 2021 en vue de l'année 2022

Les DOM sont les traditionnels échanges de fin d'année pour discuter avec les équipes de gouvernance de la campagne d'emplois, de la charge d'enseignement et de la dotation de fonctionnement.

Il y a 4 étapes : les composantes formulent des demandes, puis reçoivent des propositions, discutent en présentiel durant 1h30 et enfin, la gouvernance communique l'arbitrage final à la composante mi-juillet. La gouvernance parle d'une campagne d'emplois « ambitieuse » mais il reste environ 60 postes dits gelés. On peut noter un turn-over des postes gelés, les départs en retraite n'étant renouvelés en général qu'après un an d'attente.

Pour les Enseignants et Enseignants-Chercheurs, 5 postes seront mis au concours pour la campagne d'emplois 2022 (4 PRAG et un MCF en Management du Sport, affilié au Laboratoire CREGO). Autrement dit, après 5 ans de « vaches maigres » liées à la crise et à la mise en œuvre du PREF (6 postes gelés), nous retrouverons un équilibre avec un total de 65 enseignants et enseignants chercheurs. Nous avons demandé une création de poste sans avoir été entendu.

Pour les personnels Biatss : 1 Poste IGE sera mis au concours pour le laboratoire CAPS, **1 poste accueil** sera mis en emploi réservé Travailleur Handicapé (RQTH), **1 poste SAENES** sera mis en emploi réservé défense (ERD) pour le laboratoire CAPS.

7 – Événements à venir et travaux

Nuits des chercheurs : elle est prévue le vendredi 24 septembre 2021 dans la halle de tennis et la salle R60 ; plusieurs enseignants-chercheurs présenteront leurs travaux. Lionel Maillot est pilote dans ce projet programmé l'an passé mais reporté en raison de la pandémie.

Travaux sur le site et au niveau de l'UFR

Deux rénovations énergétiques d'envergure auront lieu cette année dans les installations que nous utilisons (Gymnase Sablé et Halle d'athlétisme).

Au plan des nouveautés, la dotation CVEC a permis de financer une nouvelle salle de musculation et un espace multi-forme devant les beach volley (> 250 000 euros). Les étudiants de l'uB bénéficieront de ces nouveaux outils.

Des rénovations importantes sont programmées dans l'UFR pour cette année, sans que nous n'en connaissions les dates : toutes les fenêtres du bâtiment 1976 seront changées ; les sanitaires dans le couloir de l'administration et au premier étage de l'aile 1976 seront rénovés.

8 - Contrat d'évaluation des formations 2017-2021 (vague C) et nouveau contrat

Les documents HCERES (Vague C) ne sont pas disponibles concernant la préparation de la campagne de renouvellement des maquettes (phase initiale d'évaluation des actuelles formations). Une première réunion jeudi 9 septembre en interne avec les enseignants et une autre le 24 septembre (uB) sont programmées. L'auto-évaluation des formations devra avoir été réalisée entre novembre et mars pour une validation dans les instances en juin 2022 au plus tard. La mise en œuvre de ce nouveau contrat quadriennal est prévue pour la rentrée 2023.

M. Jaillet demande à ce que les services de la formation continue soient intégrés à la discussion et lors de l'écriture des nouvelles maquettes pédagogiques car il faut garder en tête que ces maquettes doivent pouvoir intégrer un public alternant.

III – MODIFICATIONS FICHES FILIERES

M. Crognier présente les deux maquettes (cf document joint)

- la L3 ES : propose des répartitions différentes d'heures dans les UE et des modifications de coefficient
- le D.U. coaching présente une maquette pédagogique en blocs de compétence.

Les fiches filière L3 ES et D.U. CPM sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.

IV – BUDGET RECTIFICATIF

M. Crognier présente le document joint. Après quelques précisions, le BR est soumis au vote.

Le B.R. est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

V - CONVENTIONS

M. Crognier présente les conventions de mise à disposition de locaux et de mise à disposition de matériels.

Les conventions (cf tableau joint) sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.

VI – ADHESIONS

Le tableau des adhésions ci-joint est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

VI – QUESTIONS DIVERSES

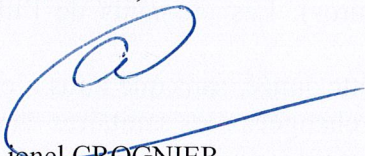
Aucune question diverse n'a été déposée en amont du conseil.

M. Crognier remercie les membres présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 45.

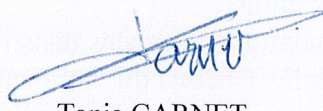
Fait à DIJON, le 7 septembre 2021

Le Président,



Lionel CROGNIER

La Secrétaire,



Tania CARNET